



HAL
open science

Remanence contextuelle : architecture et ambiances ; Parking cathedrale / Nantes

Claude Puaud

► **To cite this version:**

Claude Puaud. Remanence contextuelle : architecture et ambiances ; Parking cathedrale / Nantes. 1st International Congress on Ambiances, Grenoble 2008, Sep 2008, Grenoble, France. pp.72-82. halshs-00833975

HAL Id: halshs-00833975

<https://shs.hal.science/halshs-00833975>

Submitted on 20 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rémanence contextuelle

Architecture et ambiances - Parking cathédrale - Nantes

Claude Puaud

DANS NOTRE TRAVAIL D'ARCHITECTE, la question des ambiances semble naturellement intégrée dans l'élaboration du projet. Elles définissent en partie les qualités d'usage de chaque espace. Cependant, elles construisent très rarement les conditions de fabrication de ces espaces. Elles sont souvent la résultante d'un ensemble de paramètres complexes. Les ambiances nous apparaissent comme générées par ce que nous nommons les désirs d'architecture où les intentions esthétiques sont prioritaires dans la conception des bâtiments. La question de la forme devient alors prépondérante. Les ambiances qualifient ces espaces d'une manière générique. Elles ne définissent pas la forme de ces ouvrages. Elles sont la résultante plus ou moins maîtrisée de ceux-ci. Le projet se dissocie ainsi d'un côté autour de l'organisation spatiale, ou plus précisément, des modalités de mise en lien entre les différentes entités de programme, et de l'autre côté, autour des propositions formelles sur la peau, la façade, les matériaux ou les effets sculpturaux. Dans cette dislocation du processus de conception, la dimension technique se plie elle aussi, à un ensemble de contraintes émanant d'une architecture qui lui devient presque étrangère. En recherchant à mutualiser les intentions spatiales au service d'un ensemble croisé d'objectifs, nous combinons différents usages et nous comprenons que le questionnement des ambiances peut générer directement notre processus de projet. Ce questionnement rend possible de globaliser la conception architecturale. Il n'est plus au service d'une architecture, il est constituant du procédé de fabrication de l'espace. Ce questionnement intéresse directement ce que nous nommons la fabrication du milieu, c'est-à-dire ce paysage interne à la fois physique et sensitif. Il ne s'agit pas de construire un espace mais d'élaborer les conditions de perception de celui-ci comme un lieu d'échange, de transition, d'articulation, d'urbanité dans le sens de cette politesse raffinée que l'on acquiert par l'usage du monde.

C'est au travers de l'exemple du parking cathédrale réalisé dans l'hypercentre de la ville de Nantes que nous explorons ces modalités. Tel un oxymore, nous associons deux éléments normalement opposés en interrogeant les conditions d'existence de ce qui fait l'espace urbain au sein même d'un parking enterré. C'est ainsi que nous avons intitulé

Rémanence contextuelle

notre projet dans le cadre du concours d'architecture auquel nous répondions: «Le parking athédrale: un parking pour les piétons». Il s'est avéré qu'au travers de ce titre, les enjeux programmatiques normatifs et techniques nombreux dans ce type de projet sont devenus le support partagé d'un véritable travail sur le sens du lieu en mettant la question des ambiances au service de la fabrication d'un espace contextuel. Je considère que c'est par ce travail tenu au lieu du site que la qualité des ambiances peut prendre sens. Dans mon travail d'architecte, je pense qu'il est nécessaire que les ambiances puissent non seulement caractériser le lieu, mais surtout qu'elles doivent le révéler physiquement et mentalement. C'est ce que l'on peut tenter de définir en architecture comme la rémanence du milieu. Nous avons recherché à rendre persistant l'espace urbain particulier du cours sous lequel le parking est enfoui. Cette relation de rémanence s'appuie aussi sur la spécificité de ce type de programme.

C'est avant tout un espace que l'on traverse, où l'on passe du statut d'automobiliste au statut de piéton (figure 1), où l'on articule un lieu ouvert, extérieur et fluide avec un lieu fermé, enfoui et contenu: c'est un lieu improbable à la fois statique et mobile où, telle une collection en mouvement, les objets cultes du déplacement s'accumulent, s'organisent, s'exposent, se modifient dans un espace dédié à cet état de transition. C'est un lieu où les mouvements physiques et sonores se figent ponctuellement, rythment le temps qui s'écoule, les allers et venues, les cycles de la vie urbaine extérieure. Un lieu où l'on doit conduire les déplacements sans les contraindre et qui appelle une architecture au service des ambiances.

«Je déambule quelque part dans la ville. J'ai trouvé ma place, que je ne vais plus quitter, car je sens qu'ici même il peut se passer quelque chose...»

Willy Ronis

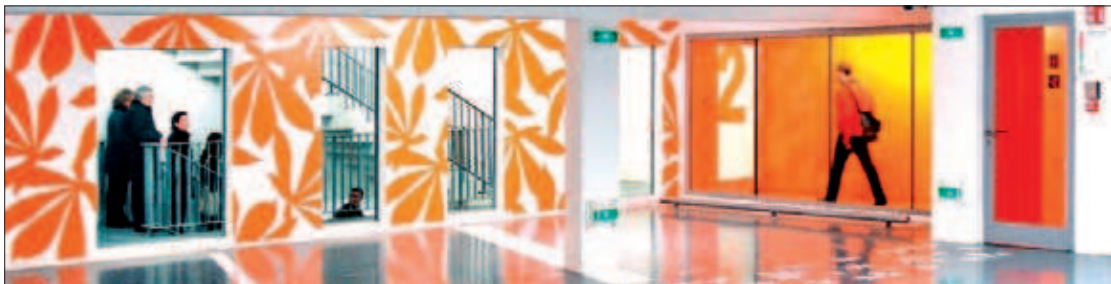


FIGURE 1.

Un espace où l'on passe du statut d'automobiliste au statut de piéton

Chapitre 1 - Qualification

Parcourir le projet

Ambiance urbaine: un parking dans la ville

Construire un parking enterré en centre urbain, c'est élaborer un espace dans la continuité des mobilités qui caractérisent la perception de la ville et de l'espace public. C'est évidemment un édifice, mais c'est avant tout un espace urbain. Pour appréhender ce travail de mise en lien, il est nécessaire de présenter les enjeux du site tel que nous les avons perçus. Le parking est implanté sous le cours Saint-André. À Nantes, les cours Saint-Pierre et Saint-André constituent un espace urbain majeur dans la lecture de la forme de la ville. Conçus à l'origine comme un vaste espace de promenade pour les habitants de la cité, ils organisent une large respiration entre la Loire historique et son affluent, l'Erdre. Bordés par quelques hôtels particuliers majeurs et par des immeubles édifiés au XVIII^e siècle par des architectes comme Crucy et Ceineray, ponctués en leur centre par la cathédrale et la colonne Louis XVI, articulant sur ses extrémités d'un côté le château d'Anne de Bretagne



Le cours Saint-André initial en végétation



Le cours Saint-André initial en hiver



Le cours Saint-André en végétation

FIGURE 2.
Le végétal et la perception urbaine

Rémanence contextuelle

et de l'autre côté la préfecture (figure 2), cet espace est traversé dans sa grande diagonale par le canal souterrain Saint-Félix reliant l'Erdre à la Loire. Au-delà de ce patrimoine bâti, les cours se structurent par un double alignement d'arbres. Cette présence végétale qui affirme la composition axée de l'espace renvoie à la lecture d'un territoire élargi construit dans le prolongement de la pénétrante sud de l'agglomération. Cet ensemble constitue un axe urbain majeur dans la ville. Le parking se positionne dans le prolongement de cette grande structure urbaine. Ce contexte guide l'ensemble de la démarche architecturale et définit une stratégie de projet qui vise à révéler par les ambiances spatiales le sens de ce territoire urbain majeur. L'architecture du projet définit un paysage spatial artificiel qui entretient un rapport direct au lointain et au proche et qui propose une lecture minimale du vide urbain comme composant spatial.

Le parking se présente donc sous la forme d'un grand rectangle parfaitement inscrit et axé dans le prolongement du cours Saint-André. Le volume réglementaire est optimisé pour éviter tout recoupement et présenter un espace global simple, homogène et parfaitement lisible (figures 3 et 4).



FIGURE 3.

Composition axée de l'espace : le cours Saint-André et le parking cathédrale

Chapitre 1 - Qualification



FIGURE 4.

Générer un paysage urbain rémanent

Ambiances et contexte : procédés combinatoires

L'accès et la sortie du parking sont aménagés en continuité visuelle dans les murs de soutènement du cours Saint-André articulant la géographie initiale du territoire et l'organisation en plateau belvédère du cours. Dès l'entrée du parking, l'utilisateur repère la sortie de celle-ci et visualise le point d'information et d'accueil situé en transparence au travers de la circulation verticale piétonne et de son ascenseur (figure 5). Cette disposition permet de proposer un usage du lieu qui confirme son appartenance à l'espace public. Les piétons traversent le parking pour passer de la rue Sully à la rue Tournefort. Cette mise en relation visuelle et d'usage de la rue Sully à la rue Tournefort par l'intermédiaire des accès du parking révèle la particularité constructive du cours Saint-André. Celui-ci possède une contre-voie, comme un miroir urbain. La présence de la ville est comme projetée à l'intérieur du parking. On perçoit un fragment d'un espace urbain qui renvoie à notre propre position. La ville est perçue au travers de ces deux passages. Le parking est un entre-deux et affiche sa relation à l'esprit du lieu. Le fonctionnement du parking s'organise sur trois niveaux autour d'une rampe montante et descendante centrale. Sur chaque

Rémanence contextuelle

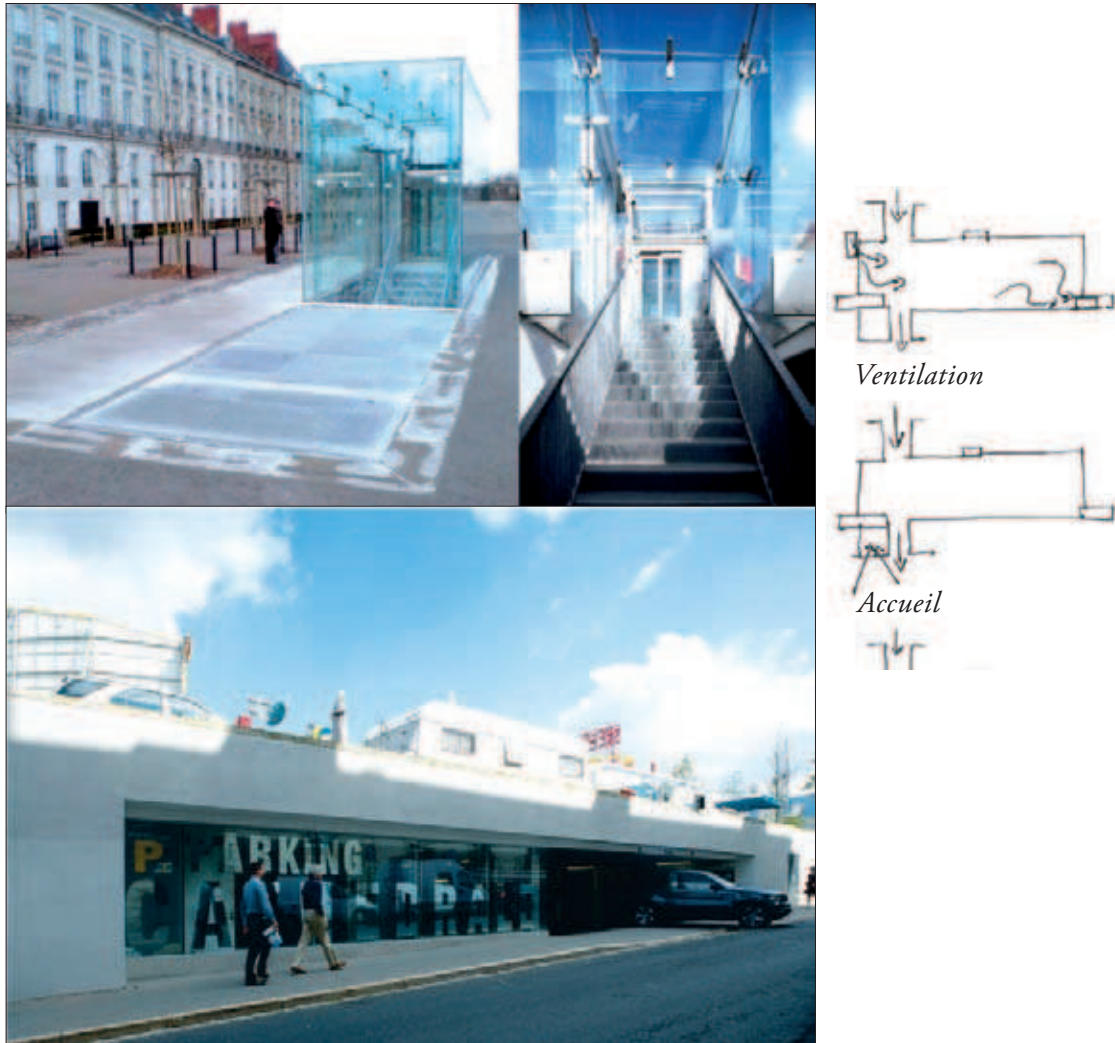
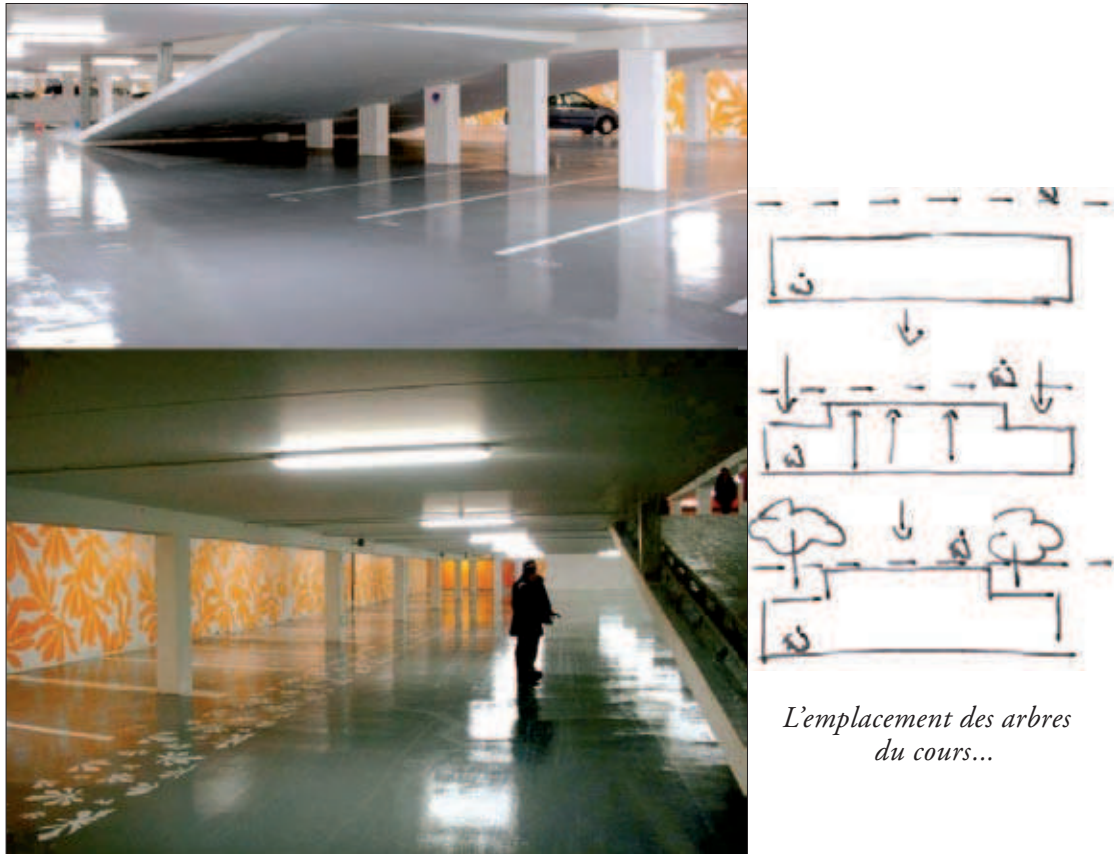


FIGURE 5.

Un parking en traversée du paysage

niveau, la circulation en sens unique dessert des places des deux côtés (figure 6). Ces places sont positionnées en épis suivant un angle spécifique par rapport à l'axe d'accès pour minimiser les manœuvres des véhicules et orienter naturellement les déplacements. Chaque voie est à sens unique et ne présente pas de croisement de flux. Les rampes composées au centre du dispositif font partie intégrante du volume et sont aisément repérables. Elles participent activement à la fluidité du lieu en ménageant des transparences vers les autres niveaux par l'intermédiaire de leurs garde-corps composés d'éléments de serrurerie d'une grande transparence. L'architecture générale du parking se

Chapitre 1 - Qualification



*L'emplacement des arbres
du cours...*

FIGURE 6.

Rampes suspendues pour espace continu

caractérise par sa grande homogénéité. Les poteaux latéraux servent à surbaïsser la dalle supérieure pour planter les arbres en pleine terre et réduire la portée de la dalle générale calculée pour recevoir la surcharge des camions de 36 tonnes et l'implantation des manèges de la fête foraine. Cette disposition structure l'espace du niveau de référence en privilégiant le volume central. L'ensemble de ces poteaux est incliné suivant les angles de rangement des places des véhicules et participe à la lecture dynamique des plateaux.

La structure végétale comme surface référente

Lorsque l'automobiliste devient piéton, l'organisation générale de l'espace et le travail spécifique de la signalisation lui permettent de percevoir sans équivoque la position des sorties. Un marquage piéton au sol est tracé en périphérie des places. Ce marquage comporte en négatif des empreintes de feuilles de marronniers comme si celles-ci s'étaient déposées sous l'effet du vent d'automne. Un mur référent oriente l'utilisateur vers les circulations verticales.

Rémanence contextuelle

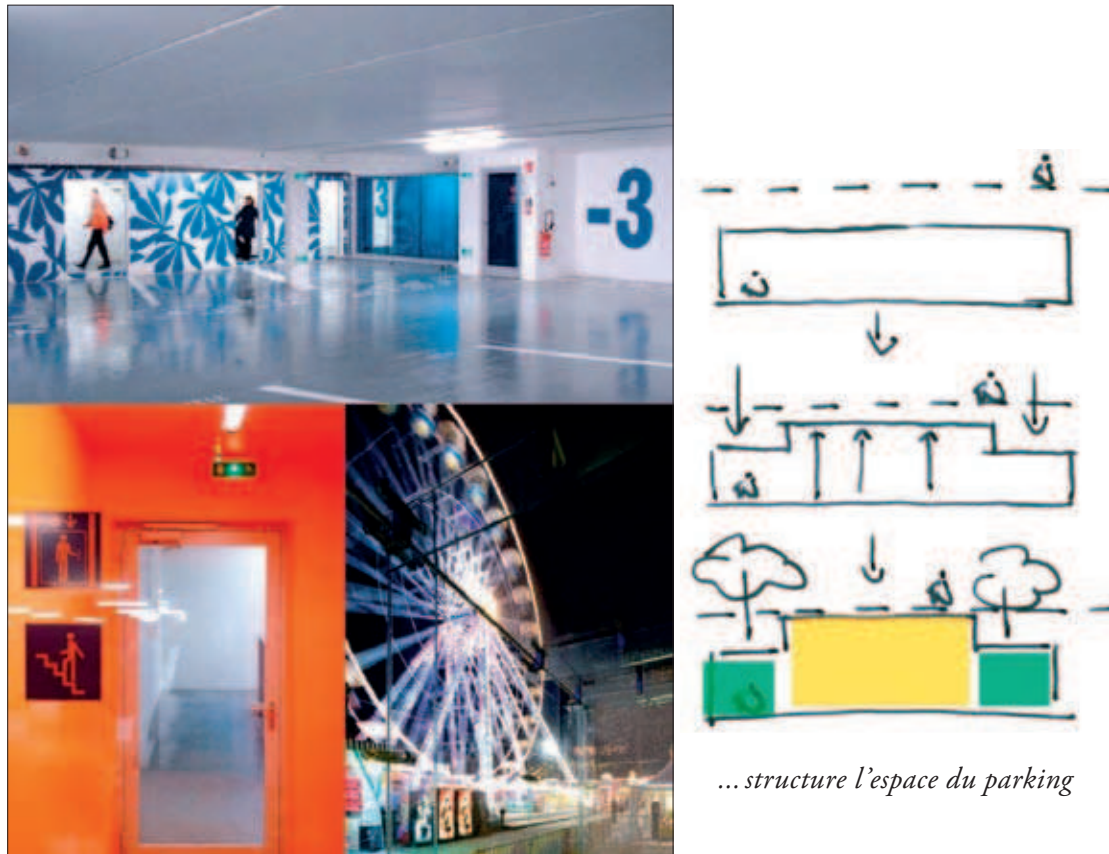


FIGURE 7.

Des couleurs en mouvements comme matériaux d'intériorités

Celui-ci met en lien les deux sorties latérales et les édicules associés. Ce mur est composé d'un immense herbier peint. Des feuilles géantes de marronniers sont ici exposées. Chaque niveau se caractérise par une couleur. À l'origine le vert, le jaune et le brun avaient été retenus pour faire le lien avec les cycles des saisons. Il s'agissait de rendre perceptible l'échelle des alignements de marronniers du cours. La taille des feuilles se justifie par la taille des arbres initiaux. Les accès aux édicules se réalisent par des ensembles vitrés aux murs et plafonds entièrement colorés par la teinte de référence du niveau. L'utilisateur passe ainsi de l'espace du parking à l'espace des circulations verticales en s'immergeant dans la couleur de référence.

Des circulations verticales qui construisent les parcours

Les circulations verticales dans les parkings sont souvent réalisées comme des espaces fonctionnels peu qualifiés permettant la gestion des flux entre chaque niveau. Le projet se caractérise ici par le soin apporté à ces circulations qui s'inscrivent comme un parcours,

Chapitre 1 - Qualification

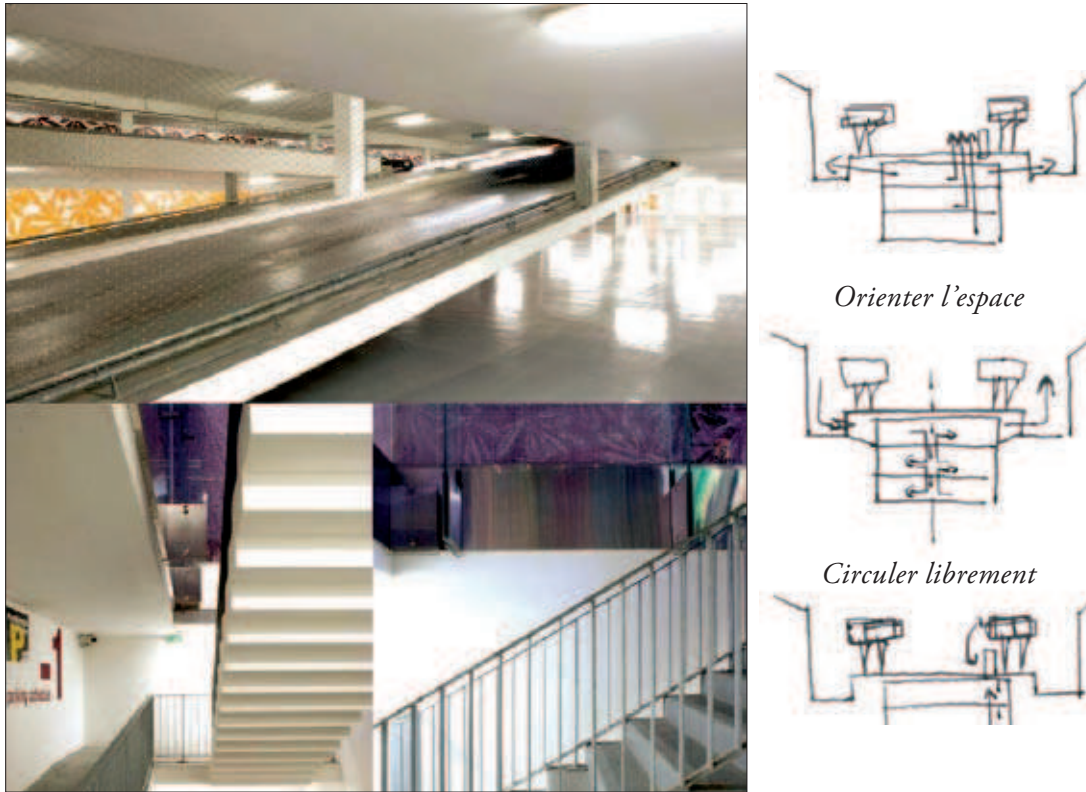


FIGURE 8.

Organiser les circulations verticales en continuité spatiale

une déambulation dans un espace qualifié. Pour cela, chaque circulation est traitée en rapport avec son espace et sa relation à l'extérieur. La circulation verticale de la zone « accueil » (côté rue Tournefort, préfecture) se construit dans un volume dilaté, largement vitré sur l'espace du parking à chaque niveau et dégageant des vues plongeantes sur l'ascenseur vitré. L'écriture architecturale des volées d'escalier à sous-face crémaillère (sous-face identique à la surface), associée au dessin épuré des garde-corps, révèle un espace dit « cathédrale » qui place cette circulation dans sa dimension d'équipement public. La deuxième circulation verticale, donnant accès au cours, révèle un jeu spécifique entre une coursière latérale en rampe et le même escalier à sous-face crémaillère mis en œuvre dans la première circulation. Ce dispositif permet d'aménager des vides latéraux qui conduisent la lumière naturelle jusqu'au troisième sous-sol et place l'escalier en continuité de l'ascenseur.

Un édicule simple et minimal en verre structurel

La sortie sur le cours se réalise par un édicule minimal en verre. Celui-ci joue la transparence et l'effet de sortie directe sur le cours. L'édicule de sortie sur le cours Saint-André

Rémanence contextuelle



FIGURE 9.

Les cheminements verticaux construisent des espaces gradués entre intériorités et extériorités, entre lumières naturelles et lumières artificielles, entre émergences sonores et résonnances acoustiques, entre mobilités et immobilités, interrogeant nos perceptions sensibles des ambiances urbaines.



Chapitre 1 - Qualification

est réalisé en verre structural. Les sections des différents éléments de serrurerie ont été optimisées pour répondre à la fois aux exigences esthétiques et mécaniques. Le verre utilisé offre la particularité d'être neutre et sans teinte malgré une épaisseur de 2 cm. Ce travail sur l'immatérialité se traduit aussi par le graphisme spécifiquement sérigraphié reprenant en fantôme le dessin des grandes feuilles de marronniers décliné à l'intérieur du parking.

Intervenants de l'opération

Cabinet d'architecture : Agence Roulleau Architectes, Urbanisme et Paysages

Claude PUAUD : Architecte-Directeur des projets

Enseignant ENSA Nantes-Enseignant Conservatoire des Arts et Métiers-Enseignant École Centrale Nantes

Thomas DURAND : Architecte-Chef de projet